



Fédération Française  
de Spéléologie

Comité de Spéléologie Régional  
Occitanie

## Compte rendu de réunion du comité directeur

visio – 3 juin 2024

**Présents :** Jean-Louis Rocher (commission secours Grands Causses), Michel Wienin (commission scientifique), Olivier Guérard (commission secours Pyrénées), Suzanne Jiquel, Christel Bonnet, Thierry Viatgé (président CDS82), Michel Souverville, Laura Durand (commission formation), Lucienne Weber, Philippe Ducassé, Delphine Jaconelli (salariée), François Masson, Hervé Plantier, Lalou Ruelloux, Tigrou Weber, Emilie Reboul, Jean-Luc LACRAMPE

**Excusés :** Cissou Francoual Valette

### ***Début de la réunion : 20h34***

#### **1. Aides aux expés**

Une expé au Nord Pérou du 10/08 au 12/10/24, 13 fédérés dont 12 d'Occitanie : 900 € de demande, toutes les conditions sont respectées pour demander cette somme.

Une autre au Brésil du 19/06 au 10/07/24, 8 dont 8 fédérés en Occitanie : 300 € de demande -, tous les critères correspondants sont remplis aussi.

NB : les deux demandes viennent d'un club du Gard, le Groupe Spéléo Bagnols Marcoule.

Enveloppe totale prévisionnelle 2024 : 2100€ => 1200€ en milieu d'année.

**Les deux demandes sont validées.**

Delphine fait les réponses.

#### **2. Aides aux formations**

21 demandes d'aide à la formation. Une personne fait une demande sur un SFP2 (prépa initiateur) alors qu'il a déjà demandé l'an dernier également une aide pour un SFP2 (méthode technique). Les demandes qui sont en droit de solliciter le label jeune FFS ont été comptées comme s'ils avaient bien eu cette aide fédérale jeune. Pour l'instant, on a une demande totale de 3101,50 € sur un total de 6 500€ prévus cette année. On a déjà attribué 304,50 € sur la fin 2023. Cette somme n'est pas comprise dans les demandes de cette année (dans les 3101,50 €). Quelques remarques sur certains dossiers (dossiers avec du retard, dossiers secours...). Questionnement concernant le

Comité de Spéléologie Régional d'Occitanie

7 rue André Citroën - 31130 BALMA - 06 26 51 96 45 - [csro@ffspeleo.fr](mailto:csro@ffspeleo.fr)

Association loi 1901, agréée jeunesse et sport, jeunesse et éducation populaire et protection de l'environnement

stage Spéléo et Danse, sur lequel le CSRO participe déjà au financement (via ANS...). A une époque, le CSRO avait fait savoir qu'il n'aidait pas les stagiaires quand le stage était déjà subventionné par le CSRO. Mais cela correspondait à des stages qui faisaient des prix journée bien plus faible que les prix fédéraux grâce à cette subvention.

**Globalement, la demande correspond à la moitié du budget annuel, donc on est OK sur l'ensemble.**

Delphine fait les réponses (en précisant à ceux qui ne sont pas dans les clous (retard) qu'on est vraiment gentils quand même ! ...).

### **3. Aide financière pour la conférence organisée par centre terre auprès d'un public malentendant**

Comme prévu, on a attribué 900€ pour l'aide de la Patagonie (paiement en deux fois, 1<sup>er</sup> versement au début de l'expé, 2<sup>nd</sup> versement en attente des retours). Par contre, à une demande de partenariat de Centre Terre, le CSR avait proposé que Centre Terre puisse faire une conférence envers un public en difficulté (situation de handicap ou difficulté sociale). On a souvenir d'un report de 450€ de subvention pour des aides envers des publics défavorisés. On avait proposé que Centre Terre puisse faire des actions envers ce public en échange d'une aide, mais on n'a pas fixé cette aide. Centre Terre nous a répondu en nous informant de leur tarif habituel de prestation : pour une intervention dans une classe, c'est 250€, pour un public plus large c'est 450€.

Interprète : 127.5€ déjà versés par le CSRO. On discute longtemps autour de la somme que l'on peut leur attribuer. Sur proposition de Tigrou qui plaît à tout le monde, **on propose de donner 250€ à Centre Terre pour la conférence + la liste des établissements scolaires qui ont été fournis. Le CSRO prend en plus à sa charge l'interprète.**

Benji prévient officiellement Centre Terre.

### **4. Retour sur Géoscience**

La nouvelle formule (date fixe présentée dès le jour de la remise des prix + présence d'un géologue) a très bien marché, puisque presque tous les lauréats sont venus sur les sorties (alors que les autres années, très peu de gagnants venaient). A voir le retour de François coté académie de Montpellier.

Deux professeurs participants à ces sorties se sont montrés intéressés pour développer des projets avec le CSRO.

### **5. Responsable Commission canyon**

Emilie sera à la commission nationale canyon, alors voilà, ça peut faire beaucoup. **Emilie propose d'être responsable de la commission régionale canyon (organisations d'actions locales), et**

**Philippe (Durand) serait correspondant technique régional (lien avec la commission nationale).**

Emilie est bien branchée sur l'organisation de rassemblements régionaux en canyon.

Lulu se charge de mettre à jour la liste contact du CSRO et de prévenir Philippe ! (en tant que correspondant régional, il ne sera pas inclus dans la mailing list)

## **6. Responsables site internet**

Contrairement à ce qui a été dit à la précédente réunion, Kinou ne se retire pas du site internet, c'est juste qu'il ne voulait plus être seul comme bénévole sur ce point. Maintenant, ils sont donc Kinou et Philippe Ducassé (ils ont déjà échangé là-dessus) + Delphine.

## **7. Cahier des charges rassemblement EDS**

L'idée est de faire un doc court, dans le but de clarifier ce que le CSRO attend de ces rencontres, et de préciser certains points sur lesquels il faut être attentifs. On peut y rajouter des informations générales plutôt législatives. Il ne faut pas que les informations les plus importantes soient « noyées » dans trop d'informations. On pourrait mettre les infos les plus importantes + des liens directs vers des points plus complets + faire une mise en page claire pour mettre en avant les points les plus importants. On discute des divers points que Emilie et François avaient marqués en rouge... On peut aussi proposer une fiche d'inscription toute faite pour les jeunes.

François et Emilie se chargent de compléter ce document en fonction des remarques faites durant cette réunion.

## **8. CDS 66**

Les démarches continuent pour récupérer les droits sur les comptes, mais il faut un papier de la préf. Coté préfecture, on a fait les démarches pour « prendre » la tutelle. A priori, la sous - préfecture locale ne sait pas trop quoi faire, Philippe essaie de faire avancer le dossier, c'est long !! Coté « chalet » de Prades, le club a fait les démarches pour récupérer la gestion à son compte et payer les sous correspondants.

Philippe continue les démarches administratives longues et fastidieuses !!!

## **9. Copil RNNS 09**

Olivier y sera en tant que responsable CDS 09. Yann y sera en tant que pro. Ce serait bien que Lulu et/ou Suzanne et/ou JeanLuc y aille, mais le jeudi c'est particulièrement compliqué !! Le CSRO s'excusera de ne pas pouvoir être présent, et donne pouvoir à Olivier Guérard pour le représenter !

Lulu prépare ce courrier et le propose aux autres avant envoi.

## **10. AG du CEN à Carcassonne / de FNE à Toulouse**

Généralement, Michel W. va à l'AG du CEN car il est au conseil scientifique. Cette année, il pourra peut-être la suivre en partie en visio. Voire y aller si c'est possible pour lui. Pour l'AG de FNE, Delphine ne pense pas y aller, et personne d'entre nous non plus ! Delphine enverra un mot d'excuse.

Michel s'occupe de l'AG du CEN, Delphine de s'excuser auprès de FNE !

## **11. Sentier Karstique du 65**

Jean-Luc a reçu une invitation pour « l'inauguration » du SK du 65 suite aux travaux récents réalisés. Il ira en tant que CSRO, et transmet l'info au CDS 65.

Jean-Luc va à la journée et transmet l'info au CDSC 65.

***Fin de la réunion à 22h40***